

## **Les unions départementales de Côte d'Or** **CFDT, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA**

La crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus. Alors qu'ils n'en sont en rien responsables, les salariés, demandeurs d'emplois et retraités, sont les premières victimes de cette crise. Elle menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités ; elle accroît les inégalités et les risques de précarité.

**Les seules lois du marché ne peuvent régler tous les problèmes.**

**C'est pourquoi les unions départementales de Côte d'Or appellent les salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités, à une journée de mobilisation interprofessionnelle par la grève et la manifestation le Jeudi 29 Janvier 2009 à 14 h 30 à Dijon (Départ Place de la Libération).**

Nos organisations syndicales appellent à une interpellation massive des responsables gouvernementaux, des responsables patronaux et des employeurs, car surmonter la crise implique des mesures urgentes en faveur de l'emploi, des rémunérations et des politiques publiques intégrées dans une politique de relance économique.

↳ **Donner la priorité au maintien des emplois, publics et privés, dans un contexte de crise économique en demandant :**

- que les entreprises cessent leurs pressions sur les sous traitants et fournisseurs faisant supporter ainsi à leurs salariés les blocages de rémunérations et les pertes d'emplois ;
- que cessent les recours à des durées de travail élevées alors que les salariés temporaires, en intérim ou en CDD font les frais des baisses d'activité ;
- que l'utilisation de la crise ne soit pas une occasion pour certaines entreprises d'opérer des restructurations tout en maintenant la rémunération des actionnaires.
- que soient négociés des mesures (chômage partiel, jours RTT ou congés, ...) qui préservent l'emploi et les salaires.
- que les aides publiques soient conditionnées à la mise en œuvre de telles mesures.
- que les périodes de baisse d'activité soient utilisées pour développer la formation professionnelle et renforcer les compétences des salariés.
- que le gouvernement renonce dès 2009 aux 30 000 suppressions de postes et qu'il abandonne sa politique aveugle de suppression d'emplois et de développement de la précarité dans la fonction et les entreprises publiques et pense autrement l'évolution des services publics dont la qualité et l'emploi constituent une question centrale.

↳ **Améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités :**

- en privilégiant les salaires et les investissements plutôt que les dividendes aux actionnaires
- en assurant au minimum par la négociation dans les branches, les entreprises, les fonctions publiques le maintien du pouvoir d'achat et la réduction des inégalités.
- en conditionnant les allègements de cotisations sociales à la conclusion d'accords salariaux.

### ↳ **Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat :**

L'Etat et l'Union Européenne doivent décider de politiques d'interventions publiques coordonnées favorisant une relance économique qui visent à la fois :

- une relance par la consommation en améliorant le pouvoir d'achat, en priorité des revenus les plus modestes parmi lesquels de nombreux salariés, demandeurs d'emplois, retraités et bénéficiaires de minima sociaux.
- une politique de développement de logement social à la hauteur de l'urgence, un encadrement des loyers et un accès au crédit dans des conditions excluant les taux usuraires.
- une protection sociale (santé, retraite...) dans un cadre collectif et solidaire.
- des investissements ciblés, en particulier en matière d'infrastructures, d'équipement publics et des services publics, en favorisant la recherche, le développement, l'éducation et la formation.
- que les investissements publics et privés soient notamment orientés en faveur d'une économie du développement durable mettant en œuvre les principes adoptés au Grenelle de l'Environnement.
- toute aide accordée à une entreprise doit être ciblée et faire l'objet de contreparties. Elle doit être conditionnée à des exigences sociales, en particulier en matière d'emploi. Elle doit faire l'objet d'une information et d'un avis préalable des élus représentants les salariés. Dans le cas spécifique du secteur bancaire, l'utilisation des aides publiques doit donner lieu à un contrôle direct par l'Etat.

### ↳ **Préserver et améliorer les garanties collectives :**

Les conditions de vie et de travail pour les salariés des secteurs privé et public passent par l'amélioration du cadre collectif. C'est pourquoi il faut :

- abroger les dispositifs légaux qui ont conduit à remettre en cause la réduction du temps de travail
- retirer la proposition de loi sur le travail du dimanche
- respecter le dialogue social sur tous les projets et propositions de loi qui touchent à la réglementation du travail
- face à la révision générale des politiques publiques (RGPP), mettre en œuvre des réformes porteuses de progrès social.

### ↳ **Réglementer la sphère financière internationale**

- Cette réglementation doit mettre un terme à la spéculation, aux paradis fiscaux, à l'opacité du système financier international et encadrer les mouvements de capitaux. L'union Européenne doit être au premier plan pour l'exiger.
- Il faut imposer le respect des droits fondamentaux et sociaux et des normes internationales de l'OIT dans tous les échanges internationaux. L'aide publique au développement doit être maintenue et améliorée. C'est ce que demande le mouvement syndical international.

**Les UD de Côte d'Or appellent les salariés à se rassembler et à se mobiliser dans les entreprises et les administrations pour faire valoir leurs revendications auprès de leur direction. Nous invitons d'ores et déjà nos équipes syndicales à organiser des rencontres et des assemblées générales et à décider avec les salariés de la grève pour le 29 Janvier.**